



ISPPC

Intercommunale de Santé Publique
du Pays de Charleroi

Madame,
Monsieur,

L'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi ouvre son conseil d'administration au public.

Celui-ci se tiendra le jeudi 25 juin 2020 à 18h00, après l'assemblée générale qui se déroulera à l'auditoire André De Cooman, sur le site de l'hôpital André Vésale, n°706, rue de Gozée, 6110 Montigny-le-Tilleul.

ORDRE DU JOUR – CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AU PUBLIC DU 25 JUIN 2020 – L1532-1 §2

RAPPORT DE GESTION

« (...) Une fois par an, après l'assemblée générale du premier semestre, les intercommunales organisent une séance de conseil d'administration ouverte au public au cours de laquelle le rapport de gestion et, éventuellement, le rapport d'activités sont présentés. Cette séance est suivie d'un débat. Les dates, heures et ordre du jour de cette séance font l'objet d'une publication sur le site internet de l'intercommunale et des communes ou provinces concernées. (...) »

Toutes les mesures sanitaires nécessaires sont prises pour assurer votre sécurité. Nous vous prions donc de respecter la distanciation sociale, l'hygiène des mains et le port du masque.